

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 juillet 2015

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 6 juillet 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 1er juin 2015
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 8 juin 2015
 - 3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 22 juin 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 TECQ- Modalités
 - 5.3 Mandat RCGT – Équité salariale
6. CORRESPONDANCE
7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Acceptation du plan d'intervention

7.2 Acceptation des soumissions : Contrôle qualitatif des sols et matériaux

8. LOISIRS & CULTURE

- 8.1 Prêt de l'aréna pour le MARCHÉ AUX PUCES
- 8.2 Appel d'offres – Location du casse-croûte de l'aréna
- 8.3 Acceptation de la grille tarifaire 2015-2016
- 8.4 Autorisation « show de boucane »
- 8.5 Local du « Pro-Shop » à l'aréna – location
- 8.6 Permis de boisson
 - A) Aréna

9. INCENDIE

9.1

10. URBANISME

- 10.1 Avis de motion - Amendement au règlement 8.3.5 concernant les remises et cabanons
- 10.2 Partage des coûts – Tableau électronique

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12. Prochaine séance
- 13. Levée de la séance

15-07-6367

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 1^{er} juin 2015

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1^{er} juin est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-07-6368

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1^{er} juin tel que présenté.

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 8 juin 2015

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 8 juin est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-07-6369

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 8 juin tel que présenté.

ADOPTÉ

3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 22 juin 2015

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 22 juin est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-07-6370

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 22 juin tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

François Baril informe qu'une demande a été faite au pacte rural pour le nouveau panneau numérique.

Le document sur la politique familiale est sur le site internet de la municipalité.

À l'automne 2015 un document sera produit pour donner l'information aux citoyens concernant les subventions reçues. En ce qui concerne le programme COMMUN-ART, deux groupes ont débuté pour la session d'été.

Mme Claudia Vachon nous fait part que la Maison des Jeunes organise une activité de financement à la Gargouille le 26 septembre 2015. Elle nous rappelle également que le conseil d'administration est maintenant complet. En ce qui concerne l'O.M.H. un logement est disponible présentement.

Claude Duchesne nous informe que les pompiers ont eu deux sorties durant le mois de juin. Également, il nous informe sur le début des travaux de la rue Létourneau et précise que les travaux sur la rue Lessard devraient débiter en août.

Mme Émilie Roberge nous confirme le retour du concours *East Broughton en fleurs*. Du côté du camp de jour, les activités sont commencées et tout se déroule bien. Le dossier de la plantation d'arbres sur le boulevard Vachon arrive à échéance et une décision sera prise ce soir.

Mme Annie Rodrigue a assisté à une conférence de presse, et lors de celle-ci, la pièce de théâtre Des Mines et des Hommes a reçu un prix. Elle nous invite au prochain MARDI de la CULTURE avec le Groupe Passion.

M. François Trépanier a assisté à la dernière réunion de l'O.M.H.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

15-07-6371

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 juin 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **283 292.09\$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de juin 2015 au montant de **242 313.76 \$** et **40 978.33 \$** pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 TECO – Modalités

15-07-6372

ATTENDU QUE :

- ❖ La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) pour les années 2014 à 2018;
- ❖ La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- ❖ la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- ❖ la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- ❖ la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- ❖ la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ

5.3 Mandat RCGT - Équité salariale

15-07-6374

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de RCGT concernant le programme d'équité salariale. Le coût sera de 160\$/heure et ce, pour environ 20 à 25 heures soit 4,000\$ plus taxes (approx.).

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Une séance d'information est organisée par le BAPE relativement au projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite. La rencontre est prévue le 8 juillet à St-Sylvestre et donnera des détails sur le projet d'implantation de 46 éoliennes à installer sur les territoires de Saint-Sylvestre, Saint-Séverin, Sacré-Cœur-de-Jésus et Saint-Frédéric.

Le Directeur du Parc National donne un résumé des diverses actions réalisées aux cours des dernières années pour améliorer les services et attraits au parc. Il constate que malgré de nombreux investissements, plusieurs gens de la région connaissent très peu ce qui est offert au parc et envoie donc un laissez-passer pour permettre de découvrir toutes les richesses de ce territoire d'exception.

Une lettre de remerciements est reçue de l'AFEAS pour manifester leur appréciation face à la visite des 3 conseillères municipales à leur réunion.

Une lettre de remerciements est également reçue du Carrefour Jeunesse Emploi pour la contribution aux séjours exploratoires.

L'organisme d'Hommes à Hommes fait parvenir une invitation pour assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 15 juin à midi.

Une demande de propriétaires de VR est adressée au Conseil municipal afin de savoir s'il serait possible d'installer de l'eau courante à la station de vidange prévue à cet effet sur la rue du Parc.

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

7.1 Acceptation du PLAN D'INTERVENTION

15-07-6375

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du plan d'intervention ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan d'intervention, tel que préparé par la firme WSP.

ADOPTÉ

7.2 **Acceptation des soumissions : Contrôle qualitatif des sols et matériaux**

15-07-6376

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour réaliser un mandat de contrôle qualitatif des matériaux;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues:

Englobe Corp.	8805.20\$ (taxes incluses)
Groupe ABS Inc.	9266.99\$ (taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Englobe Corp. pour réaliser le mandat ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

8. **LOISIRS ET CULTURE**

8.1 **Prêt de l'aréna pour le MARCHÉ AUX PUCES**

15-07-6377

ATTENDU la demande reçue de la FABRIQUE D'EAST BROUGHTON;

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la FABRIQUE SACRÉ-COEUR-DE-JESUS d'East Broughton à utiliser l'aréna pour leur marché aux puces annuel qui aura lieu du 9 au 12 juillet prochain. Il est à noter que les responsables de cette activité devront remettre l'aréna dans l'état où elle fut prise et qu'ils devront assumer la responsabilité des dommages causés à celle-ci, si tel est le cas.

Une preuve d'assurance sera demandée.

ADOPTÉ

8.2 **Appels d'offres- Location du casse-croûte de l'aréna**

15-07-6378

CONSIDÉRANT que Mme Annie Maheux a avisé qu'elle ne désirait pas poursuivre l'opération du casse-croûte de l'aréna.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le Directeur général à faire des appels d'offres en vue de trouver un locataire intéressé à poursuivre les opérations du casse-croûte de l'aréna.

ADOPTÉ

- 15-07-6379** **8.3 Acceptation de la grille tarifaire 2015-2016**
- Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la grille tarifaire pour les heures de location de glace pour la saison 2015-2016.
- ADOPTÉ
-
- 15-07-6380** **8.4 Autorisation « show de boucane »**
- CONSIDÉRANT la demande du Comité de démolition qui a été mise en suspens lors de la dernière assemblée;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal aimerait avoir plus de précisions à ce sujet avant d'accorder la permission de faire un « show de boucane » le 31 juillet;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande mais en modifiant l'heure de terminaison des activités à 21h00.
- ADOPTÉ
-
- 15-07-6381** **8.5 Local du « Pro-Shop » à l'Aréna - location**
- IL est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la location du pro-shop de l'aréna avec Thomas Gravel pour la saison 2015-2016.
- ADOPTÉ
-
- 15-07-6382** **8.6 Permis de boisson**
- ATTENDU QUE** la municipalité souhaite diversifier les sources de revenus pour le maintien et l'amélioration du Centre de loisirs Desjardins (anciennement Aréna Mario-Lessard);

ATTENDU QUE la municipalité souhaite travailler dans une approche gagnante-gagnante avec les organismes utilisateurs du Centre en ce qui concerne les revenus découlant de la vente de bière;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite également assurer la survie des organismes utilisateurs du Centre ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite établir un partenariat avec les organismes selon les conditions à intervenir entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'entamer les démarches en vue de l'obtention d'un permis permanent pour la vente de bière au Centre de loisirs Desjardins auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ

9. INCENDIE

Aucun sujet à traiter.

10. URBANISME

10.1 Avis de motion - Amendement au règlement 8.3.5 concernant les remises et cabanons

15-07-6383

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal amendera l'article 8.3.5 du règlement de zonage concernant les cabanons et remises.

ADOPTÉ

15-07-6384

10.2 Partage des coûts – Tableau électronique

ATTENDU les rencontres et discussions au sujet de l'implantation d'un tableau électronique d'affichage sur la route 112;

ATTENDU la participation confirmée de Promutuel (résolution 15-06-6355)

ATTENDU la participation financière d'autres partenaires;

ATTENDU que la municipalité d'East Broughton devra assumer les frais pour combler la différence entre la participation des partenaires et le coût total des dépenses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité de demander à la municipalité Sacré-Cœur-de-Jésus de contribuer pour un montant représentant 30% de la dépense.

ADOPTÉ

10.03 Acceptation des soumissions pour le réaménagement du boulevard Robert-Vachon

ATTENDU les soumissions demandées à Centre Jardin & Travaux Pamaka, Brisson Paysagiste et Embellissement de la Chaudière.

ATTENDU qu'une seule soumission fut reçue avant l'heure limite soit :

Centre Jardin et Travaux Pamaka au montant de **43,610.73\$**

ATTENDU que Brisson Paysagiste s'est présenté à 10h07 AM et le dépôt de la soumission a été refusé étant donné que l'heure fixée a été dépassée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et adopté à l'unanimité des conseillers que le contrat soit accordé à Centre Jardin et Travaux Pamaka au montant de **43,610.73\$**.

ADOPTÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Quelques questions furent posées dont :**

- Installation de bordure sur la 1^{ère} rue Ouest
- Pavage des rues
- Mme Diane Proteau Bégin informe les gens sur un concours de Talents à revendre organisé par la Fabrique et qui se tiendra les 3 et 17 octobre 2015.

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 10 août 2015 à 19h30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-07-6385

Il est **proposé** par **Émilie Roberge** et **résolu** à l'unanimité des **conseillers** de clore la séance à 20h37

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Normand Laplante, Dir.gén.